

C'est quoi, restaurer la nature?

Fin de la législature européenne précédente, le Green Deal était attaqué de toutes parts. Il fallait prolonger le glyphosate, défaire les mesures agro-environnementales, supprimer les 4% de maillage écologique... Curieusement, les agriculteurs ne s'en portent pas mieux. Même le statut de protection du loup était à revoir d'urgence, lui qui menaçait le sort de l'Europe.

Une mesure a survécu, le Règlement européen sur la restauration de la nature. En Belgique, 95% des habitats d'intérêt communautaire sont considérés comme dégradés. Il s'agit d'en restaurer 30% pour 2030, 60% pour 2040 et 90% pour 2050. L'objectif est ambitieux. Les États membres doivent remettre leur plan national de restauration pour le 1^{er} septembre 2026. La Flandre et la Wallonie s'y sont mises.

Bruxelles à la traîne

Et Bruxelles? C'est compliqué au plan politique mais les administrations ont une expertise. Bruxelles abrite une réelle biodiversité. Le chardonneret gazouille près d'Arts-Loi, le rouge-queue noir près de la gare du Nord, la bouscarle de cetti au marais Biestbroeck. Première priorité, garder ses zones vertes.

Éviter de bâtir la friche Josaphat, la roselière nord du marais Wiels, le Meylemeersch, le Donderberg, et tant d'autres. Il faut combattre les canicules et les inondations, purifier l'air et l'eau, et offrir aux citadins un contact avec la nature. C'est une question de justice sociale et de résilience de la ville. Oublions l'idée de sacrifier la ville pour sauver la campagne. C'est inefficace, un pur prétexte à usage interne (la Flandre et la Wallonie n'ont rien demandé)

Les zones agricoles sont l'écosystème le plus dégradé. Les oiseaux des champs, les fleurs messicoles et les insectes pollinisateurs se portent mal.

et méprisant pour les Bruxellois.

Quand même, l'époque a changé, non? L'environnement est un luxe face aux crises actuelles? Oui, si on oublie que l'agriculture a besoin d'une nature en bon état, que l'air et l'eau sont indispensables à la vie, que le changement climatique ne s'arrêtera pas et que notre capital nature diminue.

La Wallonie en route

Bonne nouvelle: certaines mesures de restauration coûtent peu d'argent ou demandent juste de s'abstenir d'intervenir. L'opinion publique est favorable à 82% et la nature est notre alliée.

Le gouvernement wallon entend mettre 5% du territoire wallon sous statut de protection fort d'ici à 2030 (contre actuellement 1,25% en Wallonie et 3% en Flandre), réformer le décret wallon modifiant la loi sur la conservation de la nature au vu des obligations européennes, et mettre en place des mesures favorables à la biodiversité et aux écosystèmes. Y a plus qu'à...

Les forêts

Les forêts wallonnes comptent 560 000 hectares (53% privés, 47% publics) dont 8 894 hectares en réserve intégrale au sens du Code forestier. Augmenter les forêts en réserve intégrale permet de restaurer une part de l'écosystème forestier. Seuls 85% de la forêt wallonne sont productifs. Il y a donc de la marge. D'une part, on économise les frais

de gestion (le reboisement d'une coupe à blanc et la protection des plants contre la surdensité de cervidés coûtent cher). D'autre part, le principal atout économique d'une forêt n'est pas toujours le bois ou la chasse, mais plutôt la protection des captages d'eau, le tamponnage des événements climatiques extrêmes (la Wallonie s'en souvient depuis 2021), la purification de l'air et le tourisme.

Le mélange des espèces est préférable à la coupe à blanc, pour augmenter la résistance aux aléas climatiques et sanitaires et éviter le lessivage des sols.

Enfin, il faut bien s'attaquer sérieusement au nourrissage du gibier. Le lobby des chasses commerciales va crier, mais la pérennité des forêts demande de réduire les surdensités de cervidés et sangliers. Le

